



# AS Flash : ac-amiens

## Editorial

Application de la loi sur la prévention de la délinquance, réforme de la protection de l'enfance, redéploiement des assistantes sociales scolaires, réduction des frais de déplacement...c'est une nouvelle année d'austérité qui s'annonce.

**Les réformes s'enchaînent avec une seule ligne de conduite menée tambour battant par le Président de la République, LE TOUT SECURITAIRE.**

*Comment accepter qu'une société se fonde sur des discours ultra-sécuritaires ?*

Comment accepter que les professionnels de l'aide aux personnes soient ainsi instrumentalisés pour faire la chasse au pauvres et non à la pauvreté ?

**Les militants du SNUAS-FP font le pari qu'il est possible de résister à ces politiques réactionnaires.** Renoncer au principe d'éducation pour tous, dégrader nos conditions de travail, offrir une aide symbolique ultra minimum aux personnes en difficulté, stigmatiser, diaboliser les sans-papiers, sans domicile fixe, sans emploi... ce sont des choix politiques !

L'Etat veut réduire les frais de fonctionnement de la Fonction Publique. Mais que penser de cette lettre aux éducateurs ? Elle n'a de lettre que le nom puisqu'il s'agit d'un pamphlet de 30 pages où le Président de la République explique comment faire de l'Education Nationale une administration ultra libérale.

La « petite » histoire a quand même coûté 500 000 euros minimum au contribuable !!! Ramenons le prix à des préoccupations terre à terre : pour cette somme, on a un poste d'AS scolaire à l'échelon 1 pour 30 ans !

Au moins la lettre de De Robien aura-t-elle été plus raisonnable !!!

*C'est pourquoi nous tenons à nous mobiliser sur toutes ces questions, agir à tous les niveaux pour montrer combien les professionnels du travail social ne sont pas à la remorque des grands choix de société. **Il y a plusieurs alternatives, soit notre mécontentement reste confiner dans nos bureaux, soit nous décidons, collectivement, de porter nos revendications haut et fort ; c'est le choix que les militants du SNUAS-FP ont fait.***

Nadège Fontaine

S  
U  
A  
S  
F  
P

A  
M  
I  
E  
N  
S

# Les élections du 04 décembre

## Pourquoi votons-nous ?

Cette année, nous allons élire nos représentants qui siégeront dans les Commissions Paritaires Académiques et à la Commission Paritaire Nationale pour le corps des Assistantes sociales et des Conseillers techniques. Ce rendez-vous électoral a lieu tous les trois ans. **Ces élections sont très importantes**

Elire les représentants des personnels est un acte essentiel pour la défense des droits des personnels mais aussi pour la défense de la profession.

## Les objectifs du SNUAS FP

Si le ton du SNUAS-FP, très souvent critiqué, est le ton de la persévérance, de l'opposition réfléchie, de l'affirmation de ses idées, alors il nous est propre.

**Le SNUAS-FP FSU s'est toujours fixé les mêmes objectifs et les poursuit :**

- ✓ un fonctionnement des commissions basé sur le respect des droits de chacun
- ✓ la rigueur et transparence des critères
- ✓ l'équité entre tous les fonctionnaires ( faire échec aux passe-droits)
- ✓ nous battre pour des créations de postes, la clarté sur l'implantation des postes, l'accès au cadre A pour tous, la revalorisation des salaires, un avancement accéléré, contre la notation au mérite, faire reconnaître notre spécificité et notre qualification.

Etre élus, c'est vous représenter dans les différentes instances pour faire connaître nos conditions de travail et nos revendications

## Comment voter ?

Les conseillers techniques et les assistants de service social sont rattachés à la section de vote du Rectorat d'Amiens.

**Vous recevrez les bulletins de vote à domicile**

Petite précision, le statut de contractuels n'ouvre pas droit au vote.

Si le nombre de votants est inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits, un second tour devra être organisé.



**Faites votre choix et n'oubliez pas de renvoyer votre bulletin par courrier au Rectorat avant le 4 décembre 2007 à 17 heures.**



# Le 04 décembre 2007 : faisons gagner le SNUAS FP - FSU

Encourager les collègues à voter  
Mobilisons nous tous autour de cette élection

## Liste des candidats pour le SNUASFP-FSU :

Guillemette QUIQUEMPOIS

03.22.43.28.51

[guillemette.quiquempois@ac-amiens.fr](mailto:guillemette.quiquempois@ac-amiens.fr)

Catherine HAPPIETTE

03.23.81.04.35

[catherine.happiette@ac-amiens.fr](mailto:catherine.happiette@ac-amiens.fr)

Dorothee QUERTAINMONT

03.23.56.21.29

[dorothee.quertainmont@ac-amiens.fr](mailto:dorothee.quertainmont@ac-amiens.fr)

Christine PECHER

03.22.66.30.96

[christine.pecher@ac-amiens.fr](mailto:christine.pecher@ac-amiens.fr)

Anne-Marie LE COUTOUR

03.44.75.78.00

[anne-marie.le-coutour@ac-amiens.fr](mailto:anne-marie.le-coutour@ac-amiens.fr)

Hélène COURTOIS

[Helene.courtois@ac-amiens.fr](mailto:Helene.courtois@ac-amiens.fr)

Françoise LEGRAND

[Francoise.legrand@mdph.cg60.fr](mailto:Francoise.legrand@mdph.cg60.fr)

Véronique BELLEMERE

[veronique.bellemere@ac-amiens.fr](mailto:veronique.bellemere@ac-amiens.fr)

Pour mémoire, au plan national, le SNUAS-FP FSU arrive en tête des syndicats aux dernières élections professionnelles de mars 2004 pour la 3ème fois consécutive (52,9% des voix exprimées).

## Les instances paritaires

### CAPA : Commission Administrative Paritaire Académique

Elle statue sur l'ensemble des questions concernant les personnels : avancement, mutations, titularisations, contestations de notes.

### CAPN : Commission Administrative Paritaire Nationale

Elle aborde des questions qui ne peuvent être traitées qu'au plan national : mutation inter-académique sur tout le territoire, nomination dans les TOM, avancement des personnels détachés

### CTPA : Comité Technique Paritaire Académique

C'est dans cette instance, composé du Recteur, des IA et des syndicats, que nous pouvons interpeller l'Administration sur la politique rectorale concernant nos services.

# Nos revendications au SNUAS-FP

Le gouvernement veut supprimer la fonction publique. Trop de fonctionnaires, pas assez rentable, pas assez performant, trop coûteux par rapport aux services rendus !!!

L'ensemble des usagers réaffirme son attachement à la défense des services publics et à leurs missions.

## Le SNUAS FP :

→ défend son attachement au service public d'éducation et aux missions des trois services sociaux de l'éducation nationale.

→ refuse la mise en concurrence, la division des personnels

→ veut mettre en échec une logique de rentabilité, d'individualisation des carrières

## Le SNUAS FP :

→ continue à se battre pour réclamer des postes d'assistants de service social pour les 3 services ( en faveur des élèves, pour le personnel, pour les étudiants)

→ dénonce l'absence de créations de postes durant 3 années consécutives

→ dénonce les décisions ministérielles de ne créer en 2007 que 20 postes d'assistants sociaux au lieu des 50 postes initialement annoncés

**Le SNUAS FP déplore l'absence de créations de postes d'assistants sociaux scolaires dans le projet de loi des finances 2008 présenté par M. DARCOS.**

## Nous demandons :

✓ la création d'un corps de titulaires remplaçants et un concours de recrutement annuel national.

✓ 1 AS pour 2 établissements

✓ 1 AS par établissement ZEP-zone sensible-EREA et/ ou Ambition

## Réussite

✓ 2 AS par circonscription primaire

✓ 1 AS pour 4000 membre du personnel

✓ 1 AS pour 5000 étudiants

✓ des postes pour les CIO

et cela **SANS** redéploiement.

## Nous réclamons :

une amélioration de nos conditions de travail

frais de déplacements

équipements informatiques

bureau personnel

téléphone avec ligne directe

## Nous nous battons

➤ pour la clarté sur l'implantation des postes,

➤ l'accès au cadre A pour tous,

➤ la revalorisation des salaires,

➤ un avancement accéléré,

➤ contre la notation au mérite,

➤ pour faire reconnaître notre spécificité et notre qualification.

## Nous demandons PLUS d'harmonisation et de transparence dans la gestion de nos carrières :

▫ passage dès le 5<sup>ème</sup> échelon au grade d'ASP sans application de quotas dont on ne connaît pas précisément la règle du jeu

▫ une harmonisation entre les différents Ministères pour les avantages liés à la rémunération comme l'indemnité de sujétion que nous demandons au taux maximum.

## CE QUE NOUS FAISONS au SNUAS FP FSU au niveau académique

# des réunions d'information syndicales où tout le monde est invité, syndiqués comme non syndiqués avec une information et une invitation sur la tenue de ces réunions diffusée à TOUS au même moment.

# Des groupes de travail réguliers pour les syndiqués en fonction de l'actualité du moment

# La diffusion par mail à l'ensemble des collègues ( syndiqués ou non) d'un bulletin d'information

# La circulation des informations venant du niveau national ( rencontre des élus , actions menées,...)

# Une concertation régulière et la prise en compte de la parole des AS sur le terrain

# Une représentation paritaire aux instances départementales, académique et nationales.

# Grève du 19 juin 2007 : quand même une réussite

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la menace de décentralisation de 2003, **une grève en intersyndicale a été organisée à l'initiative du SNUAS FP FSU le 19 juin 2007.**

L'objectif de cette grève était la défense du service social à l'Education nationale avec une revendication de créations de postes.

Pour rappel, nous demandions un plan pluriannuel pour la création de 4000 postes en 3 ans dont 500 postes pour cette rentrée scolaire 2007. Au final, seul 20 postes ont été créés.

Le **SNUAS FP** s'est mobilisé dès le mois de mars pour préparer cette journée d'action, avec l'organisation que cela implique (mail, tracts, motions, modèles de courriers aux diverses instances, rédactions d'articles,...).

Le but était de mobiliser les collègues, de sensibiliser l'opinion publique, les autres institutions.

Officiellement, 19% des collègues étaient en grève mais **selon la FSU, après vérification auprès des secrétariats académiques, il y avait selon les académies entre 50 et 70% de personnels mobilisés.**

**En Picardie, environ 70% des collègues étaient en grève** et 20 d'entre nous ont rejoint le rassemblement parisien.

**Réussite** donc pour la mobilisation dans notre académie, *mais nous devons poursuivre notre action dans la combativité. Une forte participation aux élections professionnelles est indispensable pour notre représentativité dans les différentes instances*

## Pétitions en ligne concernant le contrôle social

<http://www.uspsy.fr/spip.php?rubrique23>

<http://www.delis.sgdg.org>

<http://www.abri.org/>

<http://www.pasde0deconduite.ras.eu.org>

<http://www.syndicat-magistrature.org/>

<http://www.ldh-france.org>

**LA SECTION FSU DE L'OISE VOUS INVITE À UN  
STAGE FÉDÉRAL SYNDICAL DÉPARTEMENTAL  
JEUDI 29 NOVEMBRE 2007 DE 9H00 A 17H00**

**BOURSE DU TRAVAIL, RUE F. PELLOUTIER. CREIL (à côté de la gare routière)**

**ÉCOLE : LA FIN D'UNE AMBITION POUR TOUS ?**

Les choix politiques et idéologiques actuels entraînent une redéfinition des missions et de l'organisation du service public d'éducation. L'orientation actuelle vers le tout sécuritaire, vers le répressif au détriment du préventif modifie le regard que la société porte sur les jeunes et sur les missions qu'elle confie à l'école. De même, la volonté politique de plier le système éducatif au libéralisme sonne la fin d'une ambition éducative pour tous.

**matinée : école, un environnement sécuritaire et répressif qui exclut.**

- L'arsenal sécuritaire et répressif : le jeune considéré comme délinquant en puissance : loi de prévention de la délinquance ; loi sur la récidive ; justice des mineurs de plus en plus répressive
- Un exemple d'amalgame : la situation des mineurs dont les parents sont sans papiers et des jeunes majeurs sans papiers (RESF)

**après-midi : école et libéralisme.**

- Loi sur l'égalité des chances et loi de cohésion sociale (plates formes de réussite éducative...)
- Education nationale : des réformes pédagogiques (socle commun, accompagnement éducatif...) et structurelles (autonomie des établissements ; assouplissement des périmètres scolaires ; application « bases élèves ») qui sonnent la fin d'une ambition éducative pour tous et qui accentuent le tri social et l'exclusion.
- Quelles propositions, quelles actions ?

**Pour participer au stage : il faut, avant le 29 octobre**

- 1 - s'inscrire auprès de la FSU au 03 44 05 02 20 ou 06 28 13 29 74 ou [fsu60@fsu.fr](mailto:fsu60@fsu.fr)
- 2 - et recopier de manière manuscrite le modèle de lettre ci-dessous puis le remettre à votre chef d'établissement ou de service, à l'IEN avant le 29 octobre, soit un mois avant la date du stage, pour transmission par la voie hiérarchique

MODÈLE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE  
(à reproduire à la main et à adresser un mois à l'avance par la voie hiérarchique)

NOM.....Prénom.....  
Grade et fonction .....  
Etablissement ou école.....  
à- Monsieur le Recteur S/C du chef de service(2<sup>nd</sup> degré)  
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie S/C de l'IEN(1<sup>er</sup> degré)

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (1), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 29 novembre 2007 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à CREIL.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au Journal Officiel du 06 janvier 2000).

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur (ou Monsieur l'Inspecteur d'Académie) l'expression de ma considération distinguée.

A..... Le..... Signature »

(1) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'Etat".



## Bulletin d'adhésion 2007/2008

### COORDONNEES PERSONNELLES

M.  Mme  Mlle  Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_  
Grade \_\_\_\_\_ Echel. \_\_\_\_\_ Indice \_\_\_\_\_ E.MAIL: \_\_\_\_\_  
Situation administrative :  
Titulaire  Disponibilité  Détaché(e)  Temps partiel \_\_\_\_\_ %  
Stagiaire  Contractuel(le)  Retraité(e)

### ADRESSE PROFESSIONNELLE

Etablissement \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Académie \_\_\_\_\_ Secteur : Scolaire  Personnel  Autre (préciser).....  
Tél 1 \_\_\_\_\_ Tél 2 \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

*J'accepte de fournir au SNUASFP-FSU les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer dans ces fichiers et traitement automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant directement au SNUASFP-FSU.*

## Tableau des cotisations 2007/2008

Catég.	Echelon	Indice	Cotis.	Catég.	Echelon	Indice	Cotis.	Catég.	Echelon	Indice	Cotis.
A.S.	1	308	100 €	A.S. Principales	1	375	120 €	Cons.- Techniques	1	404	130 €
	2	317	100 €		2	404	130 €		2	417	140 €
	3	336	110 €		3	429	140 €		3	434	140 €
	4	352	110 €		4	451	150 €		4	456	150 €
	5	375	120 €		5	474	150 €		5	479	160 €
	6	397	130 €		6	500	160 €		6	503	160 €
	7	420	140 €		7	534	170 €		7	527	170 €
	8	446	150 €						8	551	180 €
	9	468	150 €								
	10	500	160 €								

Taux de cotisation : 7,43 – Valeur du point indiciaire 53,71

Temps partiel : cotisation x temps partiel (%) - Contractuel : 24 euros (dans tous les cas) - Retraités : Indice 307 : 100 euros

Possibilité de règlement en 3 chèques

**Inscrire au dos des chèques, la date de retrait**

**A RENVOYER AU :**  
**SNUAS-FP/FSU**  
**3-5 rue de Metz**  
**75010 PARIS**

### RAPPEL :

**Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant**

Exemple : Vous êtes AS : 8<sup>e</sup> échelon-indice 445 Montant de votre cotisation : 150 €

Après déduction de l'Etat, le montant réel de votre cotisation s'élève à : 51 €